



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SERVICE
Enseignement-Petite Enfance

DELIBERATION
N°80/2023

Nombre de Conseillers : 33
En exercice : 33
Présents : 23
Votants : 31

DATE D'AFFICHAGE
1^{er} décembre 2023

DATE DE CONVOCATION
29 novembre 2023

OBJET:

**Demande de subvention
REAAP (Réseaux d'Ecoute,
d'Appui et
d'Accompagnement des
Parents) auprès de la CAF
du Nord**

Le Maire
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE AU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le 14/12/2023

ID : 059-215901125-20231207-D80_2023-DE

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le sept décembre à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Delannoy sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

PRESIDENCE de : Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

Etaient présents : Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, M. DECROIX Patrick, Mme DUPUIS Michèle, Mme DELGARDE Marie-Tiphaine, M. LEMAY Frédéric, Mme. BELABDLI Angélique, M. WALCZAK Sylvain, Mme MENDOLA Nunziata, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, Mme VANDEPUTTE Valérie, M. DELCOURT Benjamin, M. MOULIN Jérôme, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques, M. MUSY Frédéric

Conseillers ayant donné procuration :

Mme GILBERT Stéphanie procuration M. LEMAIRE Pascal
M. DRUESNE Patrick procuration M. RICHEZ Régis
Mme GILSON Emmanuelle procuration Mme DUPUIS Michèle
M. BIGAILLON Laurent procuration M. BROGNIET Patrick
Mme PAGLIA Sylvia procuration M. WALCZAK Sylvain
M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane procuration Mme LUDOVISI Brigitte
Mme CANIAU Nathalie procuration M. DECROIX Patrick
M. JEZEK Christophe procuration Mme DUHAMEL Sylvia

Absents excusés : M. BECOURT Julien

Absents : Mme DYTRYCH Anne

Considérant, l'action parentalité « Paren'semble » initiée en 2020 dans le cadre de la Politique de la Ville.

Considérant, que la ville souhaite poursuivre les actions parentalité auprès des usagers,

Considérant, que Les REAAP sont des Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents portés par la CAF du Nord, ayant pour objectif d'agir pour et avec les parents. Ces réseaux regroupant des actions, menées par des associations, des collectivités et des parents, destinées à soutenir, sous toutes ses formes, l'exercice de la parentalité. Afin d'encourager leurs développements, un appel à projets est organisé chaque année par la CAF du Nord.

Considérant, que les actions de soutien à la parentalité des REAAP sont des actions mises en œuvre avec et pour les parents sur un territoire. Elles visent à mettre à disposition des parents un ensemble de ressources, d'informations et de services pour les accompagner dans l'éducation de leurs enfants.

Considérant que les ateliers menés dans le projet « Paren'semble » correspondent au référentiel des actions du REAAP et que celui-ci finance à hauteur de 80% les frais de fonctionnement,

Considérant l'avis favorable de la commission Enseignement et Petite Enfance du mercredi 22 novembre 2023

Considérant le projet de fonctionnement pour l'année 2024, ci-après :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Mise en place des Actions Paren'semble	6 000 €	Prise en charge CAF du Nord	4 800 €
		Reste à charge Ville	1 200 €
Total	6 000 €	Total	6 000 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver la demande de subvention « REAAP » auprès de la CAF du Nord
- D'autoriser Madame Le Maire à signer tous les documents attenants à la demande et à la mise en place d'un REAAP auprès de la CAF du Nord pour l'année 2024

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pour le Maire empêché,
S. DUHAMEL. L'Adjoint délégué

Signée le 13/12/2023
Transmis en préfecture 13/12/2023
Publié sur le site le 14/12/2023